

Emmanuelle BRUNEL

DES GESTION DE PATRIMOINE – CLERMONT FERRAND
CERTIFICAT DE MAJEURE FISCALE
DIPLOME DROIT NOTARIAL DES AFFAIRES – PANTHEON-ASSAS

NOTAIRES ASSOCIES
Successeurs de Me AUGER, GAUMONDIE, DUPE, LOONEN et L'HOTELLIER

1, rue de la Creusille

(Quartier Vienne)

CS 2923 – 41029 BLOIS CEDEX

SIREN : 321501470

Standard : 02 54 55 37 70

Comptabilité : 02 54 55 37 73

Négociation : 02 54 55 37 74

E.mail : brunel.hallier.asselin@notaires.fr

Parking réservé à la clientèle

Fax : 02 54 74 63 42

ATTESTATION

Je soussigné Maître Cédric ASSELIN Notaire à BLOIS (41000) 1, rue de la Creusille, atteste qu'aux termes d'un acte reçu par Maître Cyril MUNIER, Notaire à MER (45000) 10 Avenue Maunoury, en date du 31 mai 2017 a été réalisé la vente

Par

Monsieur Jean Pierre **PINAULT**, retraité, et Madame Bernadette Nicole Christiane **CROSNIER**, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à AVERDON (41330) 5 Chemin de la Borde Mézières.
Monsieur est né à BLOIS (41000) le 10 janvier 1947,
Madame est née à LASSAY SUR CROISNE (41230) le 16 juillet 1950.
Mariés à la mairie de BLOIS (41000) le 22 novembre 1969 sans contrat préalable.

Actuellement soumis au régime de la Communauté universelle aux termes de l'acte contenant changement de régime matrimonial reçu par Maître Cyril MUNIER, notaire à MER (41500) le 5 avril 2005, devenu définitif par suite de non opposition. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Au profit de

la Société dénommée **SCI LES CHAMPS**, Société civile immobilière au capital de 600000 €, dont le siège est à FOSSE (41330), Zone industrielle les Champs, identifiée au SIREN sous le numéro 389563032 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BLOIS.

Sur

DESIGNATION

A AVERDON (LOIR-ET-CHER) 41330
Une parcelle de terrain

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
ZH	12	Le Petit Ormeau	03 ha 59 a 33 ca

Société Civile Professionnelle Titulaire d'un Office Notarial – Trésorerie générale C.D.C. : 0000141852L .

Me BRUNEL – HUISSEAU-SUR-COSSON – mardi matin – vendredi matin – Tél. 02 54 20 32 19

PROPRIETE JOUISSANCE

Le constituant sera propriétaire du **BIEN** à compter du jour de signature de l'acte authentique.

Il en aura la jouissance à compter du même jour par la prise de possession réelle, les parties déclarant que le **BIEN** est entièrement libre de location ou occupation et encombrements quelconques.

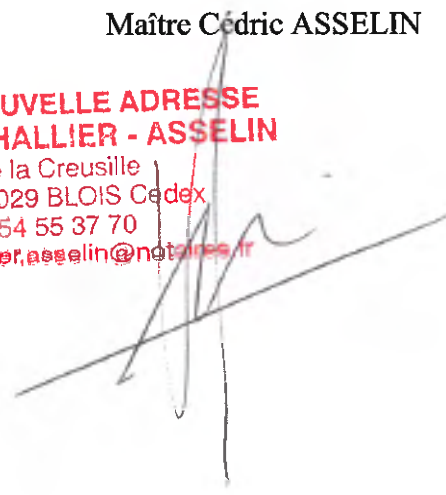
Pour faire et valoir ce que de droit

A BLOIS le 15 décembre 2017

Maître Cédric ASSELIN

**ATTENTION NOUVELLE ADRESSE
SCP BRUNEL - HALLIER - ASSELIN**

1 rue de la Creusille
CS 2923 - 41029 BLOIS Cedex
Tél. 02 54 55 37 70
Mail : brunel.hallier,asselin@notaires.fr



Cédric ASSELIN

David HALLIER

Emmanuelle BRUNEL

DES GESTION DE PATRIMOINE – CLERMONT FERRAND
CERTIFICAT DE MAJEURE FISCALE
DIPLOME DROIT NOTARIAL DES AFFAIRES – PANTHEON-ASSAS

NOTAIRES ASSOCIES

Successeurs de Me AUGER, GAUMONDIE, DUPE, LOONEN et L'HOTELLIER

1, rue de la Creusille

(Quartier Vienne)

CS 2923 – 41029 BLOIS CEDEX

SIREN : 321501470

Standard : 02 54 55 37 70

Comptabilité : 02 54 55 37 73

Négociation : 02 54 55 37 74

E.mail : brunel.hallier.asselin@notaires.fr

Parking réservé à la clientèle

Fax : 02 54 74 63 42

ATTESTATION

Je soussigné Maître Cédric ASSELIN Notaire associés à BLOIS (41000) 1 rue dela Creusille, atteste qu'aux termes d'un acte reçu par Maître Sandra THEVENIN-OLIVEIRA, notaire associé membre de la Société Civile Professionnelle "Jean-Louis PERCHET, Samuel CHAUVEAU et Sandra THEVENIN-OLIVEIRA, notaires associés", titulaire d'un office notarial dont le siège est à MER (Loir-et-Cher), 8 Bis Avenue Maunoury, en date du 8 novembre 2017 a été réalisé l'échange entre

IDENTIFICATION DES PARTIES

La Société dénommée G.F.A. DES CHAILLOUX, Groupement foncier agricole au capital de 98.000,00 € ayant son siège social à VILLERBON (41000) 13, Rue Malakoff - lieudit "Villeroigneux" identifiée sous le numéro SIREN 494947096 RCS BLOIS.

Ci-après dénommée « l'ECHANGISTE »

D'UNE PART

La Société dénommée SCI LES CHAMPS, Société civile au capital de 600.000,00 € ayant son siège social à FOSSE (41330) 1, rue des Morelles - ZA Euro Val de Loire identifiée sous le numéro SIREN 389563032 RCS BLOIS.

Ci-après dénommée « LE CO-ECHANGISTE »

D'AUTRE PART

**I - BIEN APPARTENANT A LA SOCIETE DENOMMEE
G.F.A. DES CHAILLOUX**

DESIGNATION

Sur la commune de FOSSE (41330) Les Morelles
Trois parcelles de terres.

Etant ici précisé qu'antérieurement, les parcelles ci-dessus étaient cadastrées section ZH, numéros 19, 20 et 21. figurant au cadastre sous les références suivantes :

Sect.	Numéro	Lieudit	Contenance		
			ha	a	ca

Société Civile Professionnelle Titulaire d'un Office Notarial – Trésorerie générale C.D.C. : 0000141852L.

Me BRUNEL – HUISSEAU-SUR-COSSON – mardi matin – vendredi matin – Tél. 02 54 20 32 49

BUREAUX ANNEXES

Me HALLIER – COUR-CHEVERNY – mardi après-midi et vendredi matin – Tél. 02 54 79 96 32

AI	13	Les Morelles		52	35
AI	15	Les Morelles		66	36
AI	16	Les Morelles		59	30
Contenance totale				1	78 01

II - BIEN APPARTENANT A LA SOCIETE DENOMMEE SCI LES CHAMPS

DESIGNATION

Sur la commune de AVERDON (41330) Le Petit Ormeau

Une parcelle de terre. figurant au cadastre sous les références suivantes :

Sect.	Numéro	Lieudit	Contenance		
			ha	a	ca
ZH	12	Le Petit Ormeau	3	59	33

ECHANGE

La société dénommée G.F.A. DES CHAILLOUX a cédé à titre d'échange à son 'coéchangiste' les biens ou droits immobiliers lui appartenant ci-dessus désignés.

En contre échange, la société dénommée SCI LES CHAMPS a cédé à titre d'échange à son 'coéchangiste' les biens ou droits immobiliers lui appartenant ci-dessus désignés.

TRANSFERT DU BAIL RURAL A LONG TERME

Il a été précisé dans l'acte que les parcelles AI numéro 13, 15 et 16 situées sur la commune de FOSSE et appartenant au GFA DES CHAILLOUX étaient louées par bail rural à long terme au profit de Monsieur Bruno, Jacky, Joseph, ADAM, exploitant agricole, époux de Madame Annie, Françoise, Gilberte, FOURNIER demeurant à VILLERBON (41000) Villerogneau 13, rue Malakoff suivant acte reçu par Maître Jean-Louis PERCHET, notaire associé à MER, le 11 avril 2007,

Par suite, en raison de l'échange, il y a eu transfert pur et simple du bail à long terme en cours sur la parcelle reçue en échange par le GFA des CHAILLOUX, située commune de MAROLLES, cadastrée section ZH numéro 12, le tout sans modification de durée ni de fermage,

De sorte que les parcelles cédées par le GFA DES CHAILLOUX se trouvent libres de tout location ou occupation.

PROPRIETE – JOUISSANCE

L'ECHANGISTE et LE COECHANGISTE sont propriétaires des BIENS reçus à compter de l'acte. Ils en auront la jouissance à compter, savoir :

EN CE QUI CONCERNE L'ECHANGISTE

- à compter du jour de l'acte, par la perception des fermages en raison du transfert du bail ci-dessus.

EN CE QUI CONCERNE LE COECHANGISTE

- du jour de l'acte, par la prise de possession réelle, LE BIEN échangé étant entièrement libre de location ou occupation, ainsi que LE COECHANGISTE le déclare et que L'ECHANGISTE a pu le constater.

Pour faire et valoir ce que de droit

A blois le 15 Décembre 2017

ATTENTION NOUVELLE ADRESSE
SCP BRUNEL - HALLIER - ASSELIN
 Maître Cédric ASSELIN
 1 rue de la Creusille
 CS 2923 - 41029 BLOIS Cedex
 Tél. 02 54 55 37 70
 Mail : brunel.hallier.asselin@notaires.fr